

ALLOCUTION DE M. PIERRE MAUROY A L'OUVERTURE DU CONGRES DE LA
FEDERATION NATIONALE DES SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE

(Lille, le 4 octobre 1989)

Monsieur le Président de la Fédération nationale des SEM,
Monsieur le Président du Conseil général du Nord,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir, que la Ville de Lille,
par la voix de son maire, accueille le 24ème congrès
de la Fédération nationale des sociétés d'économie mixte.
Plaisir de constater que Lille s'affirme chaque jour davantage
comme une grande ville française de congrès, plaisir, ~~Mais aussi~~
surtout, d'être un moment le lieu privilégié d'une réflexion
particulièrement actuelle.

Je veux saluer le président de la fédération, M.
André Santini, ancien ministre et lui dire ma satisfaction
de le recevoir aujourd'hui à Lille, capitale d'une région
très présente dans la grande famille des SEM. Je salue
également tous les intervenants qui se succéderont à
cette tribune pendant toute la durée du congrès et que
je ne peux malheureusement citer tous.

Je parlais à l'instant d'une réflexion très actuelle.

d'idée de manier le secteur privé et
le secteur public est, à la fois, une chose et l'autre

Je pense, en effet, que les SEM, par l'exemplarité de
leur réussite dans leurs différents domaines d'intervention,
sont au coeur du débat sur "la" société d'économie mixte,
c'est à dire sur le mode de développement pour lequel
plaident le Président de la République, le Gouvernement
et le dirigeant politique que je suis.

Cette idée n'est en action est un facteur décisif
du développement des Etats - de tous les Etats

L'économie mixte n'est pas, je tiens à le souligner,
une invention des socialistes français. Partout, dans
le monde, les états interviennent dans l'économie, y
compris dans les pays qui se réclament d'un libéralisme
total, comme les Etats unis ou le Japon. Qui ne connaît,
en effet, le protectionnisme rampant qui se manifeste
régulièrement outre Atlantique, ou l'intervention pesante
de l'état nippon quant à la structuration de ses groupes
industriels ?

La France s'en différencie d'abord par une certaine

honnêteté intellectuelle. Nous revendiquons le rôle
de l'Etat, alors que d'autres pays préfèrent un habillage
administratif de leurs interventions économiques. Mais
surtout, la France entend faire d'une économie mixte
bien comprise la dynamique de son développement.

Notre système mixte, qui relève en fait de nos traditions,
est à l'origine des grands succès de l'économie française.
Je pense au nucléaire, qui a vu E.D.F. s'allier avec
des entreprises privées ; je pense à l'aéronautique,
avec la création du consortium Airbus ; je pense aux
télécommunications et aux résultats technologiques obtenus
par la collaboration entre la puissance publique et la

société C.I.T. - Alcatel.

Ainsi l'Etat ne doit pas seulement être un arbitre, un indispensable régulateur des lois parfois impitoyables du marché, mais aussi un acteur du développement, indirectement, par des aides à l'investissement, aux exportations ou à la recherche, ou directement, en étant actionnaire.

Ce qui vaut pour l'Etat, vaut aussi pour les collectivités territoriales, auxquelles les lois de décentralisation ont donné de nouveaux pouvoirs d'intervention en matière économique. En s'alliant avec des sociétés privées, elles peuvent, dans le cadre de sociétés d'économie mixte, engager d'importantes opérations d'aménagement et les mener dans la rigueur du public et la souplesse du privé. *Puis avec*

raison de multiplier en la S.T.O. est devenue l'entreprise de excellence du développement local -
En la matière, tout n'a pas toujours été simple.

Pour un maire, qui, comme moi, sait depuis longtemps les avantages des sociétés d'économie mixte, les expériences du passé ont parfois été rudes. Je pense aux problèmes auxquels je me suis heurté, lorsque, en 1975, j'ai voulu créer une SEM pour l'aménagement du Vieux Lille. Je ne vous raconterai pas tous les obstacles que j'ai rencontrés sur le plan administratif et juridique. Je vous dirai seulement que cette SEM, la SORELI, n'a pu voir le jour qu'en 1982. Une date qui, comme vous le pensez, ne doit pas grand chose au hasard !

Les difficultés *qui* ont présidé à la naissance de la SORELI, ~~dont, ainsi que vous le savez sans doute,~~
~~les missions ont été étendues à l'ensemble de la ville,~~

à mener certaines opérations au moyen de sociétés d'économie mixte. A vous, par votre compétence et votre efficacité de les convaincre des avantages de la formule.

Pour ma part, je n'ai pas besoin de l'être et je vous souhaite un congrès studieux.

→ little
capital bond, for the clubs
collective locals forte
|
- department
- ref'ers
- Communist Clubs
|
→ dy vers
News, Agenda & collective →

→ h. Schiebepfeiler

Call

Am the man?
man - little

Norica Carbon?
all

11/1/72
Dulles

C. catenulata

Prith

Jack

given pseudograph
 you can convert it into a graph
 by removing the loops
 and multiple edges
 between two vertices
 and replace them by a single edge
 between them.

h. color
xyn
xvira
modern